



COMPTRE-RENDU

Assemblée Générale du 13/02/2016

Bilan saison 2014/2015

Adhérents présents ou représentés :

N°	NOM	Prénom	N° Adhérent	Activité	
1	ADHUMEAU	Anny	539	Dessin	Vote par procuration
2	ALBERT	Jeanne	1185	Patrimoine	
3	ANASTASI	Tundra	647	Dessin	Vote par procuration
4	ANTONI	Alix	2962	Rando	
5	ARCEMISBEHERE	Anne-Marie	2793	Chorale + Patrimoine	Vote par procuration
6	ARCEMISBEHERE	Robert	2792	Chorale + Patrimoine	Vote par procuration
7	AZALBERT	Jean-Luc	483	Rando + Rando Montagne	Vote par procuration
8	BAJEUX	Marie	3254	Rando + Théâtre	
9	BARBIER	Yolande	887	Rando + Chorale	
10	BARD	Jacky	3439	Danse de salon	Vote par procuration
11	BARENS	Simone	906	Rando + Gym Douce	Vote par procuration
12	BAYLE	Robert	497	Poterie + Patrimoine + Mosaïque	
13	BAZUS	Arlette	3255	Patrimoine	
14	BEDORA	Monique	972	Rando	Vote par procuration
15	BENEDETTI	Marie-Pascale	3434	Rando	
16	BERLAND	Madeleine	66	Rando + Patrimoine	
17	BERMUDES	André	1345	Rando	Vote par procuration
18	BERMUDES	Rosette	1346	Rando + Chorale + Gym-Tendance	
19	BERNARDINO	Léonor	1144	Patchwork	
20	BERTHELOT	Élise	2737	Rando + Tai Chi + Qi Gong + Ski	
21	BERTHELOT	André-Jacques	2736	Rando Montagne + Ski	
22	BERTHOMIEU	Philippe	120	Rando Montagne + Rando	Vote par procuration
23	BLANC	Simone	846	Art Floral + Dessin + Poterie	
24	BOISNARD	Yvon	1028	Chorale	
25	BOISSON	Francis	186	Rando	
26	BOISSON	Viviane	185	Rando	
27	BONNET	Louis	1391	Chorale	
28	BONNET	Francine	1390	Théâtre	
29	BOUDALI	Omar	2999	Carte MJC	
30	BOURREL	Patricia	856	Danses de salon	Vote par procuration
31	BOURREL	Fernand	855	Danses de salon	Vote par procuration
32	BOUTY	Claudine	3526	Gym-Tendance	
33	BOUZBIBA	Nadia	475	Gym-Tendance	Vote par procuration
34	BOYER	Michèle	2049	Rando Pédestre	Vote par procuration
35	BRULÉ	Pierette	2944	Broderie	Vote par procuration
36	BURTEY	Monique	105	Dessin	
37	CABROL	Gilbert	3433	Rando Pédestre	Vote par procuration
38	CALLAIS	Marie	304	Gym-Tendance	Vote par procuration
39	CALMETTES	Gérard	2538	Rando	
40	CAMARASA	Christiane	2926	Broderie	Vote par procuration
41	CAPDEVILLE	Marie-Christine	901	Dessin + Broderie + Gym Douce	Vote par procuration
42	CAPDEVILLE	Robert	2230	Gym Douce	Vote par procuration
43	CAPDEVILLE	Jérôme	424	Aïkido	
44	CARILLA-DURAND	Elisabeth	3241	Rando	
45	CASSAGNOL	Line	3504	Gym-Tendance + Gym Douce	Vote par procuration
46	CASTEL	André	1253	Carte MJC	
47	CHOUPAC	Chantal	886	Rando Pédestre	Vote par procuration
48	CHOUPAC	Gérard	885	Rando Pédestre	Vote par procuration
49	CLARETO	Pierre	132	Rando Pédestre	
50	CLARETO	Nicole	131	Rando Pédestre	
51	CLAUSTRE	Catherine	550	Théâtre	
52	CLEENEWERCK	Claudine	1535	Rando Pédestre	Vote par procuration
53	CLEMENT	Marie-José	113	Chorale	
54	COLL	Catherine	1294	Gym-Tendance	Vote par procuration

N°	NOM	Prénom	N° Adhérent	Activité	
55	COSME	Nicolas	2843	Tennis de Table	Vote par procuration
56	COUDERC	Joëlle	831	Dessin	
57	CRAMBLAIN	Mireille	751	Patchwork	Vote par procuration
58	CRAMBLAIN	Gérard	239	Photo + Rando Pédestre	
59	CRUZEL	Annie	2539	Rando Pédestre + Patrimoine	
60	CRUZEL	Jean	3039	Carte MJC	Vote par procuration
61	CUELLAR	Pierrette	306	Patrimoine	Vote par procuration
62	CUELLAR	Annick	1151	Gym-Tendance	
63	CURIEN	Mireille	320	Dessin	
64	DE LA CHAPELLE	Danielle	3473	Chorale	
65	DELMAS	Danielle	271	Rando Pédestre + Gym-Tendance	
66	DELMAS	René	270	Rando Pédestre	Vote par procuration
67	DELORME	Alain	3189	Rando Pédestre + Patrimoine	Vote par procuration
68	DENARDAUD	Jean-Francois	2770	Rando Pédestre	Vote par procuration
69	DENARDAUD	Elisabeth	2769	Rando Pédestre	Vote par procuration
70	DETOLLE	Micheline	834	Chorale	Vote par procuration
71	D'HENNIN	Jean-Pierre	1147	Aéromodélisme	
72	DIONET	Francis	3243	Rando Pédestre	Vote par procuration
73	DIONET	Béatrice	3319	Gym Douce	Vote par procuration
74	DOUCET	Matthé	2881	Tennis de Table	Vote par procuration
75	DUBESSY	Giuseppe	2858	Bridge + Rando Pédestre	
76	DUCHAN	Madeleine	392	Photo	
77	DUMAS-FRANCOIS	Marie	3447	Rando Pédestre	
78	EL AOUD	Hamid	555	Aïkido	
79	EL HACHIMI	Mohamed	69	Ski + Espace Jeunes	
80	ESCARÉ	Marie-José	74	Photo	
81	ESTEBANEZ	Marie-Claire	11	Rando Pédestre + Dessin + Chorale	Vote par procuration
82	EZQUERRA	Carmen	3290	Gym Douce	Vote par procuration
83	FABRE	Béatrice	896	Rando Pédestre	
84	FABRY	Roger	1576	Théâtre	
85	FABRY	Nicole	2520	Gym Douce	Vote par procuration
86	FABRY	Sylvette	479		Vote par procuration
87	FAGNONI	Anne-Marie	13	Rando Pédestre	
88	FANGEAU	Claude	1078	Patrimoine + Rando Pédestre	Vote par procuration
89	FANGEAU	Mary-Louise	1079	Patrimoine + Rando Pédestre	Vote par procuration
90	FANTIN	Antoine	1548	Athlétisme	
91	FAUBEL	Alain	2089	Dessin	
92	FAUTHOUS	Isabelle	675	Gym-Tendance	
93	FERRUCCI	Mylène	45	Humanitaire + Réflexion + Été Indien	
94	FESSY	Jean-Pierre	469	Piano + Patrimoine + Chorale + Lecture	
95	FESSY	Annie	28	Patrimoine + Chorale + Lecture + Mémoire	
96	FREU	Marie	1170	Mosaïque	
97	GALEYRAND	Françoise	1304	Chorale + Rando Pédestre	
98	GALLY	Marie-Françoise	2062	Gym-Tendance	Vote par procuration
99	GAMBERONI	Marie-Line	2854	Rando Montagne	
100	GARCIA	Bernard	3246	Réflexion	
101	GASCOIN	Danielle	1166	Rando Pédestre + Atelier Théâtre	
102	GEA-FONTA	Edwige	2584	Gym-Tendance	Vote par procuration
103	GEFFROY	Roger	1574	Carte MJC	
104	GOSSET	Annie	963	Gym-Tendance + Rando Pédestre	Vote par procuration
105	GOUT	Michel	1575	Rando Pédestre + Théâtre	Vote par procuration
106	GOUTTES	Michel	894	Rando Montagne + Rando Pédestre + Informatique	
107	GREGET	Jacques	1526	Rando Pédestre	Vote par procuration
108	GUEGLIO	Adrienne	2515	Art Floral	
109	GUILLIARD	Françoise	354	Rando Pédestre + Patrimoine + Mémoire	Vote par procuration
110	GUIRAUD	Marie-Josée	3409	Gym-Tendance	Vote par procuration
111	GUTIERREZ	Anne-Marie	1432	Rando Pédestre + Rando Montagne	
112	HAMELIN	Marjolaine	425	Chorale	
113	HERNANDEZ	Anny	314	Patchwork	Vote par procuration
114	HOUITTE	Françoise	792	Piano + Jeux de Mémoire + Patrimoine	
115	HULIN	Marie-France	3472	Rando Pédestre	Vote par procuration
116	IMMEL	Philippe	965	Rando Pédestre + Rando Montagne + Théâtre	
117	IZARD	Michel	1385	Rando Montagne	
118	JANTY	Geneviève	376	Patrimoine + Gym-Tendance	
119	JANTY	Martine	1308	Rando Pédestre	Vote par procuration
120	JULIEN	Pierre	54	Théâtre	Vote par procuration
121	JULIEN	Claudine	55	Chorale	Vote par procuration
122	KOUTSOBELITIS	Mérième	927	Rando Pédestre	

N°	NOM	Prénom	N° Adhérent	Activité	
123	LACAZE	Marie-Jeanne	892	Gym Douce + Yoga	Vote par procuration
124	LACHAMBRE	Hubert	1122	Chorale	Vote par procuration
125	LACHAMBRE	Marie-Josée	1457	Chorale	Vote par procuration
126	LACROIX	Danielle	800	Rando Pédestre	
127	LACROIX	Pierre	1768	Rando Pédestre	Vote par procuration
128	LACUBE	Pierrette	745	Scrabble	Vote par procuration
129	LAFONT	Nathalie	2594	Chant	
130	LAIRE	Mireille	383	Gym-Tendance	
131	LAMBOULEY	Bernadette	953	Rando Pédestre + Gym Douce + Qi Gong	
132	LARA	Anli	2997	Dessin + Chorale	
133	LAURENT	Michel	3026	Multimédia	
134	LE HO	Eric	2907	Aïkido	Vote par procuration
135	LEBLANC	Sophie	29	Rando Pédestre + Gym Douce	Vote par procuration
136	LECOMTE	Joël	1194	Rando Pédestre + Patrimoine	
137	LECOMTE	Lucette	1195	Rando Pédestre + Gym Douce + Patrimoine	
138	LESTEL	Eric	3175	Yoga	
139	LEVIEUX	Alain	1386	Carte MJC	Vote par procuration
140	LEVIEUX	Dominique	1387	Carte MJC	
141	LEVY	Michelle	589	Gym-Tendance + Judo	
142	LHOTE	Chantal	1180	Bridge	
143	LIERE	Séverine	843	Gym-Tendance	Vote par procuration
144	LOUIN	Véronique	3062	Carte MJC	
145	LUGINBUHL	Sylvie	1076	Chorale + Rando Pédestre + Patrimoine	
146	LUGINBUHL	Franck	1075	Théâtre + Chorale + Patrimoine	
147	MAGNER	Thérèse	272	Rando Pédestre + Patrimoine	
148	MAGNER	Alain	962	Rando Pédestre + Patrimoine	
149	MAITRE	Georgette	558	Rando Pédestre + Gym Douce	
150	MALFAZ	Jacqueline	3478	Rando Pédestre	
151	MALROUX	Claude	742	Patrimoine + Chorale	
152	MALROUX	Solange	1123	Patrimoine	
153	MARCELLIN	Monique	878	Photo + Patchwork + Théâtre	
154	MARTIN	Suzanne	799	Gym Douce + Broderie + Classe 67	Vote par procuration
155	MARTIN	Henry	824	Gym Douce + Classe 67	Vote par procuration
156	MARTINEZ	Anne-Christine	2233	Chorale	
157	MATHIEU	Cédric	3545	Tennis de Table	Vote par procuration
158	MATHIS	Anne-Marie	70	Rando Pédestre	
159	MATIGNON	Laurence	1193	Chorale	Vote par procuration
160	MENDOZA	Nathalie	107	Chorale + Chant	
161	MERCIER	Martine	802	Rando Montagne	
162	MERCIER	Didier	1810	Rando Montagne + Batucada	Vote par procuration
163	METZ	Françine	1528	Gym-Tendance	Vote par procuration
164	MIKA	Hélène	1821	Rando Pédestre + Dessin + Patrimoine	Vote par procuration
165	MIKA	Jean-Marc	1822	Rando Pédestre + Patrimoine	Vote par procuration
166	MORA	Dominique	3586	Rando Pédestre	Vote par procuration
167	MORGAN	Gabrielle	258	Rando Pédestre + Chorale	
168	MOSSO	Ghislaine	435	Gym Douce + Rando Pédestre	Vote par procuration
169	MOUSNIER	Michel	2043	Rando Pédestre	Vote par procuration
170	MOUSNIER	Andrée	2042	Rando Pédestre	
171	NASTORG	Christiane	1376	Danses de salon + Rando Pédestre	
172	NAVARRO	Sandrine	2392	Rando Pédestre	
173	NICOL	Josiane	2777	Rando Pédestre + Patrimoine	Vote par procuration
174	NICOLLET	Denise	1187	Rando Pédestre + Chorale	
175	NICOLLET	Michel	570	Rando Pédestre + Chorale	
176	ORTIZ	Claire	348	Rando Pédestre	Vote par procuration
177	ODIN	Claudine	522	Patrimoine + Dessin + Rando Péd + Mémoire + Informatique	
178	PAGES	Brigitte	2864	Gym-Tendance	Vote par procuration
179	PAGES	Denise	1436	Rando Pédestre + Ski	Vote par procuration
180	PANOUILLE	Sébastien	1275	Tennis de Table	Vote par procuration
181	PASQUET	Jean	2790	Rando Pédestre	
182	PASQUET	Annick	2789	Rando Pédestre	
183	PAUBLANT	Delphine	631	Danse Moderne	Vote par procuration
184	PAUC	Annette	3215	Photo	
185	PAULET	Claudette	1150	Rando Péd + Patrimoine + Mémoire + Chorale + Gym Douce	
186	PAULET	Robert	1149	Rando Pédestre + Chorale + Patrimoine	
187	PECOURT	Christian	3471	Rando Pédestre	Vote par procuration
188	PEINTURIER	Dominique	2857	Aïkido	
189	PELAT	Jeanine	76	Été Indien + Réflexion	
190	PELAT	Pierre	77	Aéromodélisme	
191	PELETAN	Josyane	1343	Chorale	Vote par procuration

N°	NOM	Prénom	N° Adhérent	Activité	
192	PÉREZ	Francine	367	Rando Montagne + Rando Pédestre + Mémoire	
193	PÉRILLOU	Jean	1102	Théâtre	
194	PERO	Jacques-Didier	1160	Carte MJC	
195	PHILIPPE	Marie-José	1073	Bridge	
196	PINTEAUX	Jacky	1552	Athlétisme + Bridge	
197	PINTEAUX	Bernadette	282	Patchwork	
198	PLA	Josette	3361	Rando Pédestre + Gym-Tendance + Mémoire	Vote par procuration
199	POINCIN	Serge	1279	Dessin + Rando Pédestre	Vote par procuration
200	POINCIN	Fabienne	538	Chorale + Rando Pédestre	
201	PONCIN	Nadine	2196	Broderie	Vote par procuration
202	PONS	Jean-Jacques	191	Rando Pédestre + Patrimoine + Chorale	Vote par procuration
203	PONS	Isabelle	192	Rando Pédestre + Patrimoine + Chorale	Vote par procuration
204	POURSINE	Isabelle	593	Tennis de Table	Vote par procuration
205	POURSINE	Jean-Marc	592	Tennis de Table	Vote par procuration
206	PRADIES	Nicole	3217	Rando Pédestre + Patrimoine + Mémoire	
207	PROST	Andrée	118	Gym-Tendance	Vote par procuration
208	PUBLICOLA	Jean-Louis	30	Aïkido	
209	PUIG	Francine	3218	Rando Pédestre + Patrimoine	
210	PUIG	Raymond	2079	Bridge	
211	PUIG	Marion	410	Dessin	
212	QUINTANE	Alain	301	Théâtre	
213	QUISTHOUDT	Danielle	49	Rando Pédestre + Patrimoine	
214	RAYNAUD	Marie-Christine	3320	Dessin	
215	REMILLIET	Bernard	3414	Rando Pédestre	
216	REMILLIET	Jeanine	3413	Chorale	
217	REYNES	Hyacinthe	3467	Danses de salon	Vote par procuration
218	RICHE	Josette	2031	Rando Pédestre	
219	RIGAUD	Dominique	2930	Rando Pédestre	Vote par procuration
220	ROUAIX	Marcelle	1245	Rando Pédestre + Rando Montagne + Chorale	Vote par procuration
221	ROUAIX	Maxime	2207	Carte MJC	
222	ROUSSELET	Gilles	1955	Rando	
223	ROUSSELET	Danielle	644	Dessin + Mosaïque + Chant + Rando Péd + Patrimoine	
224	ROUX	Jean-Claude	864	Rando Pédestre	
225	ROUX	Sylvie	863	Rando Pédestre	
226	RUFFET	Jacqueline	2652	Patchwork + Rando Pédestre	Vote par procuration
227	SAINTE-COLOMBE	Marjorie	226	Carte MJC	
228	SALACROUP	Germaine	259	Rando Pédestre	
229	SALETTE	Jean-Pierre	41	Photo + Rando Pédestre	
230	SANCHEZ	Suzanne	1101	Chorale	
231	SANS	Julien	1366	Ski	
232	SARDA	Marjorie	958	Danse Moderne	
233	SAURA	André	2251	Théâtre	
234	SCHLEIDWEILER	Jean-Claude	251	Rando Pédestre	
235	SCHMID	Ute	2146	Gym-Tendance	Vote par procuration
236	SCHMITZ	Julien	1368	Théâtre	
237	SCHNEIDER	Francois	326	Rando Pédestre	Vote par procuration
238	SCHNEIDER	Anne-Marie	327	Rando Pédestre	Vote par procuration
239	SCHOLIVE	Antoinette	260	Rando Pédestre + Gym Douce	
240	SCHOLIVE	Jean-Jacques	261	Carte MJC	
241	SEGUY	Pierre	170	Rando Pédestre	Vote par procuration
242	SEGUY	Béatrice	211	Rando Pédestre + Gym Douce	Vote par procuration
243	SERGENT	Bernard	1220	Œnologie	Vote par procuration
244	SESIER	Annie	289	Patchwork	
245	SIOURD	Sylvie	3438	Rando Pédestre	Vote par procuration
246	SOLIER	Irène	463	Chorale + Mémoire	
247	SORIA	Evelyne	1314	Rando Montagne + Rando Pédestre + Dessin	Vote par procuration
248	SOUCAILLE	Marcelle	343	Carte MJC + Rando Pédestre	
249	SUBRA	Bernadette	254	Broderie	Vote par procuration
250	SYLVESTRE	Dynach	2040	Rando Pédestre + Gym Douce	Vote par procuration
251	SYLVESTRE	Gérard	2041	Rando Pédestre	Vote par procuration
252	TAILLEFER	Dalia	968	Patrimoine + Mémoire	
253	TARBOURIECH	Alexandre	501	Tennis de Table + Chant	Vote par procuration
254	TAUSSAC	Gisèle	2234	Chorale	
255	TAVARD	Cyril	719	Aïkido	Vote par procuration
256	THEALLER	Bertrand	2529	Bridge + Tennis de Table	
257	THEALLER	Marilyne	2530	Patchwork	
258	THEUREAU	René	3252	Bridge + Piano + Rando Pédestre	Vote par procuration
259	TODESCO	Diane	248	Gym Douce	Vote par procuration
260	TOULOUZE	Marie-Thérèse	1159	Bridge	

N°	NOM	Prénom	N° Adhérent	Activité	
261	TOURNIER	Marie-José	921	Céologie	Vote par procuration
262	TRIBILLAC	Alain	1233	Rando Montagne + Théâtre	
263	TUBAU-MORAL	Amparine	3115	Théâtre	Vote par procuration
264	VAISSIERE	Martine	2647	Carte MJC	Vote par procuration
265	VALERO	Maryvonne	1081	Rando Pédestre	Vote par procuration
266	VALERO	Yvette	250	Rando Pédestre	Vote par procuration
267	VALETTE	Max	1568	Théâtre	
268	VALETTE	Marie-Claire	1116	Carte MJC	
269	VANHERREWEGHE	Rik	50	Rando Pédestre + Découverte patrimoine	Vote par procuration
270	VERSTRAETE	Maurice	1534	Rando Pédestre	Vote par procuration
271	VIROT	Joëlle	2798	Yoga + Chorale	Vote par procuration
272	VRANCKX	Isabelle	320	Poterie + Dessin + Chant	Vote par procuration
273	WALLE	Helen	3466	Danse de salon	Vote par procuration
274	ZABALIA	Michel	884	Rando Pédestre	
275	ZANCA	Gisèle	1755	Yoga	Vote par procuration

Parents d'adhérents présents :

N°	NOM	Prénom	N° Adhérent	Activité	
1	BLANC	Nika	2628	Hip-Hop + Théâtre	Vote par parents
2	EL AOUD	Nathan	556	Aïkido	Vote par parents
3	EL AOUD	Mélissa	557	Aïkido	Vote par parents
4	MICHEL	Léane	2583	Danse Moderne	Vote par parents
5	SALUA	Léna	677	Danse Moderne	Vote par parents
6	SALUA	Eva	676	Danse Moderne	Vote par parents
7	ZERG	Anissa	3140	Hip-Hop	Vote par parents
8	ZERG	Ilyes	3141	Athlétisme	Vote par parents

Présent(e)s à la tribune :

- **Monsieur Alain QUINTANE, Président de la MJC de Lézignan-Corbières,**
- **Monsieur Joël MASSON, Représentant de la Préfecture (DDCSPP),**
- **Monsieur Jules ESCARÉ, Conseiller Départemental de l'Aude,**
- **Madame Nicole BOUSQUET, Conseillère Municipale déléguée à la MJC,**
- **Monsieur Marc AUZEVILLE, Président de la FRMJC**
- **Monsieur Julien SANS, Directeur de la MJC de Lézignan-Corbières,**
- **Monsieur Jean PÉRILLOU, Trésorier de la MJC de Lézignan-Corbières,**
- **Monsieur Guillaume CLAMAGIRAND, Commissaire aux comptes (Fiduris Audit).**
- **Madame Nicole CLARETO, Secrétaire-Adjointe de la MJC**

Alain QUINTANE ouvre la séance à 16H45.

Cette année l'Assemblée Générale se déroule dans la nouvelle salle de danse de la MJC du premier étage qui surplombe le Jardin Public. Chaque participant s'est vu remettre le dossier complet contenant les rapports et bilans, téléchargeable sur le site internet de la MJC en recopiant le lien suivant : <http://www.mjc-lezignan-corbieres.com/downloads>. Les adhérents âgés de 16 ans et plus disposent de deux voix et peuvent détenir au maximum une procuration (soit deux voix supplémentaires). Les parents des adhérents âgés de 0 à 15 ans peuvent voter pour leur enfant (une voix par adhérents inscrits à la MJC).

Alain QUINTANE, accueille et présente les membres présents à la tribune et leurs fonctions.

En l'absence de Delphine PAUBLANT, Secrétaire Générale c'est Nicole CLARETO (secrétaire-adjointe) qui assurera la fonction de secrétaire de séance.

1 / Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2015 :

Le compte-rendu de l'A.G. 2015 a été mis en ligne, il est consultable par l'ensemble des adhérents. Ce document ne se vote plus.

2 / Rapport Moral et d'Orientation :

Le Président de la MJC, procède à la lecture du rapport moral et d'orientation :

« **UN CONTEXTE NATIONAL COMPLIQUÉ MAIS PAS DÉFAVORABLE** »

Après les attentats de janvier 2015, le Président de la République a demandé au Président du Sénat et à celui de l'Assemblée Nationale de lui remettre chacun un rapport sur « l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine ».

Les deux rapports, bien que différents, relèvent tous les deux l'importance du rôle que doivent jouer les associations comme la nôtre dans cette reconquête.

C'est pourquoi je crois important de les intégrer en préambule de ce rapport moral, et je crois nécessaire aussi de citer chacun de ces hommes, aux fonctions politiques de premier plan, dans leur texte in extenso.

Pour Gérard LARCHER, Président du Sénat :

« L'apport à la société des mouvements de jeunesse et d'Éducation Populaire, qui mobilisent de très nombreux bénévoles, est également reconnu, notamment s'agissant de l'accompagnement des jeunes, de l'apprentissage de la vie en société, de la découverte de la citoyenneté et des valeurs républicaines.

Les bénévoles engagés dans ces mouvements jouent un rôle éminent, dans le prolongement et en complément de la mission éducative des parents, comme l'indique la Fédération nationale des familles rurales, qui relève à juste titre qu'agir ensemble, s'ouvrir aux autres, exprimer ses idées, accueillir le point de vue de chacun, respecter les différences, forger son esprit critique, participer à l'intérêt collectif, c'est enrichir et faire grandir la société dans laquelle nous vivons »

Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée Nationale : dans son rapport intitulé « Libérer l'engagement des français et refonder le lien civique » effectue des constats et donne des pistes pour des solutions.

« Constat : L'engagement – civique ou associatif – est aujourd'hui trop peu reconnu par notre société, alors même que l'action des nombreux bénévoles et volontaires est indispensable à la cohésion sociale.

Il faut mieux reconnaître l'engagement et valoriser l'action des volontaires et bénévoles, qu'ils interviennent ponctuellement ou durablement dans le cadre de missions d'intérêt général. Tant au plan symbolique que professionnel, l'engagement bénévole doit être reconnu à sa juste valeur et valorisé par les pouvoirs publics et les entreprises.

Les lourdeurs administratives et les difficultés de financement auxquelles sont confrontées les associations, petites et grandes, constituent indubitablement un frein à l'engagement associatif, notamment à l'exercice des responsabilités au sein de ces structures. Aussi, afin de développer le bénévolat associatif, il est aujourd'hui nécessaire de libérer les énergies associatives en consolidant le soutien financier de l'État, en développant de nouveaux outils au service de la vie associative et en accordant aux associations dont l'action est d'utilité civique un nouveau statut. »

On ne saurait mieux dire.

Le Haut Conseil à la Vie Associative, parle de l'association comme « d'une fabrique de citoyens ». Tout cela confirme ce que nous sentions déjà : Les événements récents et, d'une manière générale l'évolution de notre société, donnent à notre monde associatif et aux associations d'Éducation Populaire en particulier, une responsabilité accrue dans l'amélioration du lien social.

« Ne laisser personne sur le bord du chemin... » disait-on lors des vœux 2015... il faut y penser encore et toujours dans chacune de nos décisions. Dans ce contexte on pourra se réjouir de décisions prises, qui vont dans le bon sens, qui vont faciliter la vie aux associations :

Il s'agit d'abord de simplifications promises par le gouvernement et contenues dans la loi sur l'économie solidaire de juillet 2014. Un dispositif a été mis en place par l'ordonnance 904 du 23 juillet 2015. Ce texte simplifie la vie des associations et supprime un certain nombre de contraintes administratives mais il a surtout pour avantage de faciliter le financement des associations par appel à la générosité et au mécénat.

La notion juridique d'Appel Public à la Générosité (A.P.G.) a ainsi été créée.

Ce dispositif devrait être complété en 2016 par la mise en place d'un site internet unique sur lequel les associations pourront effectuer l'ensemble de leurs démarches administratives (demandes de subvention, déclarations URSSAF, publication des comptes...) selon le principe du « dites-le nous une seule fois ».

Dans le même esprit la circulaire du Premier Ministre « nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations » signée le 29 septembre 2015 propose un cadre contractuel de nature à sécuriser l'attribution des subventions. Le texte incite également les collectivités locales à recourir aux conventions pluriannuelles et à définir une politique de subventionnement concertée avec le milieu associatif.

D'autres éléments positifs se trouvent dans le budget de notre pays pour 2016, concernant un effort particulier pour le Service Civique.

Des crédits ont été triplés dans le budget 2016 pour que 100.000 jeunes puissent bénéficier de ce dispositif. Il n'est pas besoin de rappeler ici l'intérêt de ce mécanisme qui permet aux jeunes de faire leurs premiers pas dans le monde du travail. Notre MJC accueille régulièrement des jeunes volontaires et s'est toujours félicitée de pouvoir leur mettre ainsi le pied à l'étrier en les intégrant totalement dans son projet associatif.

Les jeunes justement qui se trouvent au centre de nos préoccupations... se sont rendus en nombre à la Convention Nationale des MJC à Strasbourg en octobre dernier.

Ce sont les jeunes des Maisons de toute la France qui ont préparé et joué des spectacles dans les quartiers de la capitale alsacienne. Par la suite ils se sont rendus au Parlement Européen où ils ont voté, après les avoir construites, pour des phrases « défis » qui seront mises en place dans les projets associatifs de toutes les MJC.

Ces choix ne sont pas anodins et raisonnent particulièrement dans le contexte.

La phrase « défi » la plus plébiscitée est « nous osons faire humanité ensemble, en luttant contre les discriminations, en valorisant la mixité, l'égalité et l'ouverture culturelle ».

Cette phrase constitue à elle seule la feuille de route de toutes les associations d'Éducation Populaire.

Cette Convention de Strasbourg s'est achevée par une déambulation en centre-ville sur cet espoir porté par nos plus jeunes adhérents. Evidemment nous y étions, avec une forte représentation lézignanaise.

L'actualité nationale c'est aussi la réforme territoriale qui a eu pour conséquence chez nous la fusion de la Région Languedoc-Roussillon avec Midi-Pyrénées.

Les réseaux associatifs des deux régions doivent suivre ce mouvement. Et, au premier chef, la Fédération Régionale des MJC qui doit se rapprocher de sa voisine.

La préparation des opérations de fusion pose les soucis que l'on imagine à deux fédérations qui ne représentent pas le même nombre de MJC, qui n'ont pas le même volume de personnel, ni les mêmes points forts. Mais le réseau se devait de démontrer sa réactivité et son sens des réalités.

Aussi les deux structures ont pris le problème à bras le corps et constitué un groupe de travail commun chargé de mettre en place la nouvelle entité dans un délai maximal de 4 ans.

L'Assemblée Générale constitutive de la nouvelle fédération a eu lieu, dans nos murs, le 29 janvier dernier. Lézignan et notre MJC se trouvent aujourd'hui géographiquement sur l'épicentre de la nouvelle région.

Cet élément nous sert de transition avec le contexte local ;

...UNE ANNÉE RICHE SUR LE PLAN LOCAL...

L'année 2015 a vu l'achèvement des travaux de la tranche 2 à la Maison.

Cette tranche était particulièrement importante puisqu'elle comportait la livraison de la nouvelle salle de danse et de 8 nouvelles chambres au Centre International de Séjour.

La salle de danse est une pièce magnifique avec vue panoramique sur le jardin public et constitue un outil de tout premier plan.

Le C.I.S. est composé de chambres prévues pour héberger de 2 à 4 personnes et dotées des sanitaires. Finis les dortoirs de 8 lits, finis les douches ou les WC collectifs sur le palier, ces chambres élégantes sont adaptées aux réalités et aux exigences du tourisme social d'aujourd'hui.

Ce nouvel étage pérennise d'ores et déjà l'équipement et permet l'accueil de groupes et de particuliers dans de très bonnes conditions.

Le projet associatif lancé en 2013 se terminera en 2016 et aura vu la mise en place d'une centaine d'actions, grandes et petites.

Certaines sont emblématiques comme la création du journal « Moi Je Capte » ou du planning trimestriel des activités, d'autres moins spectaculaires comme le bilan annuel fait avec les responsables de club, mais toutes vont dans le sens d'une meilleure communication, d'une meilleure organisation et d'un développement du « vivre ensemble » au sein de la Maison.

Le procès de la Lauseta est toujours en cours... avec un élément nouveau car, comme je le laissais entendre l'an dernier, le jugement du Tribunal Administratif de Montpellier a contredit totalement le Conseil des Prud'hommes de Narbonne et a validé la procédure mise en place dans tous ses aspects.

L'association Léo Lagrange ayant interjeté appel de ce jugement il nous faudra attendre les décisions des juges d'appel pour que cette affaire connaisse enfin une issue définitive.

...ET DES PERSPECTIVES INTÉRESSANTES

2016 devrait également s'annoncer sous les meilleurs auspices.

La troisième tranche des travaux modifiera, de façon définitive l'aspect de notre Maison.

Cette tranche va concerner tout le rez-de-chaussée et le premier étage. Elle ouvrira un accès direct sur le Jardin Public, donnera à l'atrium central son rôle d'agora, offrira aux clubs des salles d'activité d'une qualité égale à celle de la salle Tramontane, et repensera complètement la zone d'accueil et les bureaux administratifs.

C'est, par voie de conséquence, la tranche qui gênera le plus notre fonctionnement. Il faudra s'attendre à passer quelques mois dans un confort précaire, mais quel plaisir de prendre ensuite possession des lieux achevés....

Comme vous le savez, la municipalité de Lézignan-Corbières a signé en 2015 le Contrat de Ville avec l'Etat. Notre MJC a été intégrée au dispositif avec deux actions qui verront le jour en 2016 : l'insertion des publics de la « garantie jeune » issus des quartiers prioritaires dans les clubs sportifs et la formation des médiateurs au BAFA.

L'année 2016 présente également la particularité d'arriver 70 ans après l'année 1946 !

Cela signifie que notre Maison fêtera cette année ses 70 printemps qui en font une des toutes premières Maisons des Jeunes et de la Culture de France.

Comme tous les dix ans une fête exceptionnelle sera organisée, avec un souci affiché d'ouverture maximale. On ne devrait pas s'ennuyer la dernière semaine de juin et la première de juillet 2016....

Pour conclure, last but not least, comme dirait mon ami John, 2016 verra un changement de président, ce qui va passer inaperçu tant est exceptionnellement riche le potentiel de bénévolat de cette Maison.

Cette transition naturelle me permet de remercier d'abord, l'incroyable équipe des bénévoles, désintéressés, actifs, ingénieux et de bonne humeur qui peuplent cette Maison. Merci du fond du cœur pour toute cette formidable énergie mobilisée dans le seul but d'apporter une pierre à un édifice collectif.

Pour tous les observateurs du reste du monde, c'est à dire non lézignanais, la MJC de Lézignan-Corbières est un sujet de surprise et d'émerveillement.

Nous, les lézignanais que nous sommes tous ici, nous savons bien que c'est comme ça, et que la Maison a attiré de tous temps les bonnes volontés depuis l'enfance jusqu'aux aînés.

Puisse-t-elle garder cette force précieuse bien longtemps !

Mes remerciements vont aussi à nos partenaires principaux, au premier rang desquels, évidemment, la municipalité avec laquelle nous travaillons main dans la main depuis si longtemps, et à nos autres soutiens : la Communauté des Communes, le Conseil Départemental, la DDCSPP et la CAF de l'Aude. Je n'oublie pas de saluer nos fédérations des MJC départementale et régionale.

Enfin, mes remerciements vont au personnel de la structure, dont nous payons le temps de travail... mais dont nous n'avons pas toujours le temps de louer à leur juste valeur l'implication, le dévouement, l'intelligence dans l'action et leur incontestable et merveilleux amour de leur MJC.

Grâce leur soit donc rendue dans mes derniers mots. »

Le Président de la MJC invite les adhérents à voter à bulletin secret le rapport moral et d'orientation.

3 / Elections au CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Alain QUINTANE procède ensuite à l'élection du tiers sortant et à la reconduction des membres associés :

3-1 > ELECTION DE MEMBRES ACTIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alain QUINTANE invite les candidats, anciens et nouveaux, à se présenter à l'assistance.

DELORME Monique / Enseignante retraitée / Nouvelle candidate / RANDONNEE PEDESTRE
FAUBEL Alain / Principal de collège retraité / Nouveau candidat / DESSIN-PEINTURE
GEFFROY Roger / Chauffeur de bus retraité / Membre du CA depuis 1998 / SYMPATHISANT
LESTEL Éric / Gendarme retraité / Nouveau candidat / YOGA
LEVY Michelle / Directrice centre de rééducation retraitée / Membre A depuis 2010 – Responsable Commission Communication / JUDO
MERCIER Martine / Enseignante retraitée / Membre du CA depuis 2013 – Membre du bureau sortant / RANDONNEE-MONTAGNE
NASTORG Christiane / Resp. centre vacances retraitée / Vice-Pdte sortante en charge du CIS - Membre CA depuis 2007 / DANSE SALON
POINCIN Fabienne / Enseignante retraitée / Membre du CA depuis 2015 / CHORALE – RANDONNÉE PÉDESTRE
POURSINE Isabelle / Rédactrice en assurance / Vice-Pdte sortante chargée des Sports - Membre du CA depuis 2001 / TENNIS DE TABLE
TOULOUZE Marie-Thérèse / Rédactrice caisse de retraite retraitée / Trésorière-adjointe sortante - Membre du CA depuis 2010 / BRIDGE
VALETTE Claire / Conseillère Mutualiste retraitée / Vice-Pdte déléguée sortante – Ancienne Présidente de la MJC - CA depuis 1991

Nous enregistrons 11 candidats pour 8 postes à pourvoir. Les adhérents sont invités à cocher aux maximum 8 noms sur leurs bulletins de votes. Les 8 candidats recueillant le plus de suffrages seront élus. Les 3 candidats arrivant en dernière position ne seront pas élus au CA. Le vote se déroule à bulletin secret. Les candidats seront élus pour un mandat de trois ans de 2016 à 2019.

3-2 > ELECTION DE MEMBRES ASSOCIES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le directeur rappelle le règlement des membres associés. Ils peuvent être des personnes physiques ou morales choisies avec leur accord en fonction de l'intérêt qu'elles représentent pour l'association. Les membres associés sont proposés par le Conseil d'Administration au suffrage des adhérents, tous les ans, lors de l'Assemblée Générale. Ils sont élus à bulletin secret et à la majorité absolue des votants présents ou représentés. Un poste de membre associé est proposé tous les ans à la Caisse d'Allocation Familiale, partenaire de la M.J.C. Les membres associés peuvent ne pas être reconduits sur proposition du Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale.

Sont proposés pour les postes de membre associé la liste suivante :

> **Jean-Pierre SALETTE (Reconduction)**

> **Guy FERRERES (Reconduction)**

> **un siège pour la CAF de l'Aude**

Les votes se déroulent à bulletin secret.

4 / FINANCES :

Le Président donne ensuite la parole à Jean PERILLOU, trésorier, qui présente son rapport financier.

En exécution de la mission que nous lui avons confiée, le cabinet d'expertise comptable EXCO A2A LANGUEDOC a arrêté les comptes annuels de la MJC pour la période allant du 01 septembre 2014 au 31 août 2015. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- la continuité de l'exploitation,
- la permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- l'indépendance des exercices,

La présentation de nos comptes annuels est conforme aux règles générales d'établissement. Ils ont été vérifiés par le cabinet de commissariat aux comptes FIDURIS AUDIT de Béziers, mandaté pour cette mission depuis l'Assemblée Générale de 2005. Le Commissaire aux Comptes présentera son rapport avant les votes

4-1 > LECTURE DU RAPPORT FINANCIER par Jean PERILLOU :

LES RECETTES

Côté recettes, nous constatons une diminution pour un montant de 19.057 € (853.619 € cette année contre 872.676 € l'année précédente). La répartition de ces recettes est la suivante :

Les ventes de produits et de prestations, qui représentent 41% contre 30% l'an dernier s'élèvent à 358.206 € contre 265.831 € (soit une hausse conséquente de 92.374 €).

Hausse liée à une augmentation des prestations d'hébergement pour le C.I.S. (Centre International de Séjour) après l'aménagement des nouvelles chambres mais également au développement des prestations de l'ALSH et des prestations liées à l'organisation de séjours, sans oublier les manifestations (en particulier pour cet exercice) du gala de danse et de « Corbières en Chœur ».

Il convient de préciser que la perte des recettes du mercredi matin, suite à l'instauration des nouveaux rythmes scolaires pour l'ALSH, a été compensée par une très forte augmentation des effectifs en période de vacances scolaires, en particulier pour juillet / août et par la mise à disposition de nos animateurs, à la Mairie, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires le vendredi après-midi.

Nous avons enregistré une baisse des produits des stages, de la PAO et de la formation professionnelle. En effet, les sessions BAFA ont accueilli moins de stagiaires cette saison et nous avons dispensé moins d'actions de formation faute de temps et de moyens humains.

Baisse également de la mise à disposition de salles et de matériel pour les formations des CÉMEA en raison des travaux. Cependant, il faut signaler qu'il est difficile de faire une comparaison de ces prestations d'une année sur l'autre car elles sont liées à diverses conditions.

Les subventions représentent 29.5 % contre 37 % l'an dernier, soit une diminution d'un montant de 69.453 €.

Mais attention, cette baisse s'explique principalement par le non renouvellement de la subvention exceptionnelle municipale versée dans le précédent exercice pour faire face aux frais liés aux condamnations aux Prud'hommes suite à la reprise du Centre de Loisirs municipal.

Nous constatons toutefois une hausse des autres financements, principalement ceux de l'Etat liés à l'embauche de salariés en contrats aidés. Le Conseil Départemental a attribué, pour la première fois, une aide au fonctionnement dans le cadre du Schéma Départemental pour les Enseignements Artistiques. La CAF a versé une aide pour les projets jeunesse. Enfin, l'AGEFIPH a subventionné l'aménagement d'un poste de travail.

Par contre, nous avons enregistré une baisse de 8.200 € des aides de l'Etat (Jeunesse & Sport) par rapport à l'exercice précédent.

Les cotisations, adhésions, sponsoring et autres produits, qui représentent 27% contre 31% l'an dernier, s'élèvent à 231.553 € contre 270.525 € (soit une baisse de 38.972 €).

Les raisons sont liées à la baisse des inscriptions dans de nombreux clubs suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, avec la réduction ou la suppression des activités du mardi soir et du mercredi matin pour 9.282 € et à la diminution du compte « reprise sur provision » pour 29.522 € car il n'y a pas eu de départs significatifs de salariés (en retraite ou autre) sur l'exercice 2014/2015.

Les transferts de charges (remboursements de dépenses engagées) s'élèvent à 12.110 € contre 15.115 € (soit une réduction de 3.005 €).

Cette baisse s'explique par un besoin moindre de formation des agents en poste d'emplois d'avenir qui ont été formés en grande partie lors du précédent exercice. Les remboursements versés par UNIFORMATION, l'OPCA de la MJC, ont donc été revus à la baisse.

LES DEPENSES

Côté Dépenses, nous constatons une diminution de 34.071 € (851.285 € cette année contre 885.356 € l'année précédente). La répartition de ces dépenses est la suivante :

Les achats, qui représentent 6.4% contre 5.3% l'an dernier, s'élèvent à 54.397 € contre 47.471 € (soit une hausse de 7.074 €). Nous constatons une légère augmentation des postes « Fournitures pour les ateliers et les activités » et « Alimentation ». Cette dernière hausse s'explique par la réouverture du C.I.S., engendrant également une hausse des recettes (2.849 repas servis contre 1.752 et 1.599 petits déjeuners contre 1.259 la précédente saison).

Les services extérieurs qui représentent 6.4% contre 3.9% l'an dernier s'élèvent à 54.587 € contre 34.717 € (soit une hausse de 19.870 €).

Le poste « Sous-traitance animations » enregistre une hausse significative liée aux manifestations de « Corbières en Chœur » et du Gala de danse. Afin de coller au mieux au plan comptable de la structure, il a été créé le poste « Sous-traitance traiteur » qui occasionne la diminution du poste « Frais de repas mission et réunion » des autres services extérieurs. Enfin, le poste « Prestations clubs d'activités » est en augmentation. Celle-ci correspond à la sous-traitance des cours de poterie, le professeur n'étant plus salarié mais travailleur indépendant, avec facturation de la prestation.

Les autres services extérieurs, qui représentent 18.8% contre 16% l'an dernier, s'élèvent à 142.710 € contre 159.969 €. Cette diminution se ventile de la façon suivante :

Le poste « Frais de séjour » enregistre une augmentation de 37.965 €, en raison des nombreux séjours organisés en 2014-2015 contrairement à la saison précédente. Il convient de signaler que les frais de transports des séjours sont désormais affectés à ce poste (réajustement comptable).

D'autres augmentations, liées à des réajustements d'affectations comptables, sont constatées sur cet exercice, aux postes « Fêtes et cérémonies » et « Formation BAFA » en remplacement d'une partie des affectations aux postes « Alimentation » et « Formation bénévole ». Nous enregistrons une baisse du poste « Honoraires » pour un montant de 10.435 €, les frais d'avocats et de procédures ayant été comptabilisés sur l'exercice précédent. Egalement une baisse des frais du cabinet comptable EXCO par rapport à la saison 2013-2014 où un rattrapage lié à la hausse du nombre de bulletins de paie avait été pris en compte. D'autres postes sont revus à la baisse en raison des réajustements comptables.

Les impôts et taxes, qui représentent 0.7% contre 1.3% l'an dernier, s'élèvent à 5.850 € contre 11.756 €. On constate cette saison la diminution du poste « Formation professionnelle » mécaniquement liée à la baisse de la masse salariale.

Les charges de personnel, qui représentent 64% contre 69% l'an dernier, s'élèvent à 544.975 € contre 615.195 € (soit une baisse de 70.220 €). La saison précédente, les charges de personnel avaient fortement augmenté pour deux principales raisons :

- ✓ Le départ en retraite de notre secrétaire comptable compensé en partie par la récupération d'une provision.
- ✓ La condamnation aux Prud'hommes pour le licenciement de l'ancienne directrice de l'ALSH (salarié de Léo Lagrange). Le tout représente un montant de 90.000 € environ (dont 30.000 € de provision à déduire pour le départ à la retraite). De plus, sur cet exercice, le coût du licenciement de la seconde directrice de l'ALSH a été intégré pour un montant de 26.441 €. Pour information, hors causes exceptionnelles ci-dessus, les charges de personnel s'élèvent pour la présente saison à 518.534 € contre 524.976 € pour la période 2013-2014, soit une diminution de 6.442 €. Cette baisse s'explique par le départ de Grégory BLANCO, directeur de l'ALSH, remplacé en interne par Mohamed EL HACHIMI. Enfin, en déduisant les subventions de l'ASP, le coût réel des emplois s'élève à 393.200 € contre 413.249 € en 2013-2014, soit une baisse de 20.409 €.

Les provisions et amortissements, qui représentent 3.5% contre 3.3% l'an dernier, s'élèvent à 30.254 € contre 29.603 €. Ce poste est stable. On y trouve les provisions pour les départs à la retraite, la part des subventions pour des projets non terminés à la fin de l'exercice comptable (31/08/2015) et qui seront poursuivis sur la prochaine saison et, surtout, les amortissements de l'exercice.

Les charges exceptionnelles représentent 0.1% contre 0.4% et s'élèvent à 1.039 €.

Pour conclure, je rappelle que les travaux de rénovation des locaux vont générer plus d'activités et plus d'adhérents. En contrepartie, des investissements complémentaires à ceux de la Mairie sont à engager par la MJC. Pour les financer, il y a les subventions d'investissement à demander auprès de divers organismes, un emprunt de 150.000 € contracté auprès de la Société Générale et le mécénat qui s'adresse à tous. Nous vous rappelons que c'est une façon de vous engager aux côtés de la MJC et également de récupérer une partie des sommes versées en crédit d'impôt. C'est un acte simple, à la portée de tous.

4-2 > DOCUMENTS COMPTABLES COMMUNIQUÉS AUX ADHÉRENTS :

Les adhérents ont reçu dans leur dossier :

- Le compte de résultat du 01/09/2014 au 31/08/2015 (général et analytique), les tableaux et commentaires.
- Le bilan financier au 31/08/2015, les tableaux et commentaires
- L'évaluation des contributions volontaires en nature des bénévoles

(Voir dossier AG 2016 téléchargeable sur le site internet : www.mjc-lezignan-corbieres.com – Pages 10 à 22)

4-3 > RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

La parole est ensuite donnée au Commissaire aux comptes. Guillaume CLAMAGIRAND, Commissaire aux Comptes du Cabinet FIDURIS AUDIT présente son rapport :

« Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de Commerce.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Août 2015, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la MJC-CIS de Lézignan-Corbrières, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments

justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels. »

Le Commissaire aux Comptes précise qu'au regard des règles et principes français, les comptes de la MJC arrêtés au 31/08/15 tels qu'ils sont présentés à l'Assemblée Générale sont réguliers et sincères. Guillaume CLAMAGIRAND, du Cabinet Fiduris Audit, donne quitus au Conseil d'Administration de la MJC.

Le Président invite ensuite les adhérents à voter à bulletin secret les rapports et tableaux financiers.

4-4 > RECONDUCTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

La parole est ensuite donnée au Commissaire aux comptes. Guillaume CLAMAGIRAND, Commissaire aux Comptes du Cabinet FIDURIS AUDIT présente son rapport :

Le contrat conclu pour 6 ans, liant la MJC au Cabinet Fiduris, arrive à expiration avec l'analyse de la clotûre des comptes au 31/08/2015 présentés à l'AG 2016.

Le Président informe que la MJC est satisfaite de l'accompagnement et des conseils du Commissaire aux Comptes.

Le Conseil d'Administration propose donc à l'Assemblée Générale de reconduire pour la période 2016-2021 :

- Le Cabinet FIDURIS en tant que titulaire
- Le Cabinet Guy VIDAL en tant que suppléant

Le Président invite les adhérents à voter à bulletin secret sur cette reconduction.

5 / TAUX DES CARTES MJC 2016/2017 :

Alain QUINTANE présente ensuite les taux de cotisations pour 2015/2016 (en vigueur à partir de septembre 2016) qui sont soumis à l'approbation des adhérents.

Il est proposé par le Conseil d'Administration de maintenir les tarifs 2014/2015 pour 2015/2016 :

- De 0 à 15 ans : 15 €
- De 16 à 25 ans : 20 €
- De 26 ans et + : 25 €

Il fait procéder au vote à bulletin secret.

6 / RAPPORT D'ACTIVITÉ :

Julien SANS, directeur, présente le rapport d'activité sous forme de diaporama.

Ce rapport d'activité présente les actions de notre association entre le 1^{er} septembre 2014 et le 31 août 2015. Il est présenté selon les grands domaines stratégiques de fonctionnement de la MJC. La diversité, la quantité et la qualité des activités et des actions de la MJC en 2014/2015 sont le fruit d'un travail collectif entre bénévoles et professionnels. La collaboration de l'ensemble des acteurs trouve son efficacité, dans le respect des statuts de chacun, par une répartition claire des champs d'intervention et des échanges nombreux, de sorte que, les décisions et leur mise en œuvre s'opèrent dans les meilleures conditions. Depuis 1946, cette complémentarité entre les bénévoles et les professionnels est le socle indispensable pour la pérennité de la structure.

Julien SANS précise que le rapport d'activité ne fait pas l'objet de vote, les clubs nouveaux de cette année ne sont donc pas présents dans ce bilan. Le rapport d'activité 2014/2015 traite de :

- La vie associative,
- le bénévolat,
- la gestion du personnel,
- les publics adhérents,
- les clubs d'activités,
- l'action culturelle et l'animation locale,
- les séjours,
- l'espace jeune,
- l'ALSH Lauseta,
- le Point d'Information Jeunesse
- la communication de l'association,
- le Centre International de Séjour

A la fin de son intervention, Julien SANS, adresse ses sincères remerciements aux membres du bureau et à l'équipe de professionnels.

Il remercie les bénévoles, administrateurs et membres du Bureau impliqués ainsi que les salariés qui donnent beaucoup de leur temps au-delà de leurs horaires.

Ces remerciements vont également à Alain QUINTANE pour ses 10 années passées au poste de président qui ont été d'un grand apport à notre association.

(Voir dossier « RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014/2015 » téléchargeable sur le site internet : www.mjc-lezignan-corbieres.com – rubrique AG)

7 / VŒUX DES ADHÉRENTS OU DES CLUBS :

L'AG est aussi le moment d'émettre des vœux ou poser des questions, le directeur donne lecture des questions reçues :

- **4 questions portent sur les problèmes techniques liées à la ventilation de la salle de danse et de spectacle.**
Réponse : Effectivement il y fait trop chaud, les normes interdisent d'avoir des fenêtres ouvrantes (arrêté de 2012), ce n'est donc pas une erreur.
 Mme Nicole BOUSQUET représentant la Mairie a demandé au Bureau de contrôle et aux ingénieurs de trouver une solution, réglage de la sonde thermique... et/ou installer une climatisation qui serait évidemment à nos frais, donc en trouver le financement.
- **Une demande de cours d'italien ?**
Réponse : Déjà toutes les activités linguistiques ont été interrompues faute d'inscriptions suffisantes. Le financement des postes de professeurs doit s'équilibrer avec le nombre de participants... à moins qu'il y ait un professeur bénévole...
- **Une demande/proposition de « loisirs créatifs » type partage-tricot-cuisine sans cuisson...**

Réponse : le directeur rencontrera la personne concernée en avril avant l'organisation de la saison prochaine.

- **De nouveaux créneaux horaires pour le Fitness...**

Réponse : à voir avec la disponibilité des animateurs de cette activité sachant que tous les créneaux proposés actuellement ne sont pas complets.

- **Lavabo dans la salle de douche-WC de la salle de danse...**

Réponse : C'est prévu à la fin de l'année scolaire car cet aménagement est à financer par la MJC

- **Pourrait-on envisager de permettre aux candidats administrateurs non élus ce jour (surnombre) de s'impliquer selon leur désir dans les travaux de commissions et projet associatif afin de ne pas décourager des candidatures de bonne volonté et de compétences ?**

Réponse : ils seront invités à participer mais, statutairement sans mandat électif, ils n'auront pas droit de vote.

8 / INTERVENTIONS DES ADHÉRENTS ET INVITÉS :

La parole est donnée aux invités, qui, à tour de rôle, font part de leur satisfaction d'assister à l'AG de la MJC :

Marc AUZEVILLE (Président de la FRMJCLR) :

« Mesdames, Messieurs,

Pour commencer cette intervention, je voudrais juste dire le plaisir que j'ai d'être avec vous aujourd'hui et représenter le réseau des MJC auquel la MJC de Lézignan est affiliée.

Du plaisir non seulement pour cette convivialité que vous entretenez au sein de la MJC et qui est indispensable à toute vie associative efficace, mais aussi et surtout pour l'exemplarité de votre organisation dans le respect du fonctionnement démocratique lié à la loi 1901 à laquelle nous sommes tous très attachés.

Je souscris aux paroles prononcées par le Président et son rapport moral.

Même si nous le savons, je tiens malgré tout à souligner le rôle joué par la MJC de Lézignan au sein de la commune, et aussi le rôle prépondérant au sein de notre réseau, notamment dans son soutien à notre service régional de formation.

Cette valorisation de notre service de formation, liée notamment au partenariat spécifique entre la FRMJC LR et la MJC de Lézignan met en évidence une fois de plus l'utilité d'une structuration en réseau de notre mouvement, et demeure un exemple de mutualisation interne de référence.

Merci Alain et merci Julien, au nom de la FRMJC LR.

Il est important aussi de souligner la valeur et le sens de l'apport de la MJC auprès de la population et sur le fait qu'elle a, par la continuité de ses efforts et la qualité de son travail, bien mérité les soutiens qui lui sont accordés.

Bâtie sur des valeurs républicaines, d'éducation populaires, de laïcité, de solidarité, de tolérance et de responsabilités, la MJC de Lézignan intègre aujourd'hui les attentes d'une société en évolution constante. C'est l'épanouissement de la personne qui est privilégié par l'accès à l'éducation et à la culture, afin que chacun dispose des moyens d'exercer pleinement sa citoyenneté et participe à la construction d'une société plus solidaire.

Aussi dans ce contexte social de plus en plus difficile, l'existence des MJC est plus que jamais légitime. Dans cette société en pleine mutation, et même en pleine crise, la Jeunesse manque souvent de repères et peine à trouver sa place. Les MJC ont donc un véritable rôle à jouer dans ce sens, et c'est déjà le cas ici, à Lézignan.

C'est justement pour cela et parce que nous souhaitons impulser une belle dynamique collective en 2016 suite à la convention de Strasbourg de la CMJCF et aux travaux effectués entre la FRMJC MP et la FRMJC LR qui a vu la création d'une plateforme chargée d'étudier le rapprochement des deux fédérations pour se mettre en conformité avec la nouvelle réforme territoriale, que nous avons envoyé au réseau (MJC, administrateurs et professionnels), la feuille de route citant les chantiers à venir.

Grâce au travail de grande qualité des bénévoles et des professionnels de la MJC de Lézignan, les valeurs de l'éducation populaire sont maintenues, au service de la population. Tous, professionnels et bénévoles, soyez-en donc remerciés pour vos efforts et pour votre engagement associatif et qui a pour résultat une MJC qui jouit d'une grande considération parce que sérieuse, fiable, saine et donc fréquentable.

J'en profite ici pour féliciter et remercier Alain pour toutes ces années d'encadrement de la MJC en tant que Président. Même si Alain quitte le poste de Président, je sais qu'il ne vous abandonne pas, et je sais qu'il ne nous abandonne pas non plus à la FRMJC LR, et j'en suis ravi, car il se représente au CA fédéral, ce qui me réjouit beaucoup dans la mesure où nous avons besoin

aussi au niveau régional d'administrateur de la qualité d'Alain, tant au niveau de l'esprit qui l'anime qu'au niveau de ses compétences.

J'en profite aussi pour féliciter et remercier Julien pour l'encadrement de grande qualité du projet associatif de la MJC. Julien est aussi notre référent service civique au niveau régional et je sais qu'il accomplit cette tâche avec beaucoup de sérieux.

Pour conclure, il est important de remercier Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale pour la reconnaissance et le soutien accordé à la MJC de Lézignan, on en a encore la preuve avec la mise en œuvre des gros travaux concernant les locaux. Merci aussi pour le partenariat de grande qualité entretenu également avec la FRMJC LR.

Merci aussi au Conseil Général, partenaire institutionnel de la MJC de Lézignan soutenant ses actions.

Merci également à la DDCS pour la reconnaissance et son soutien à la MJC de Lézignan. J'en profite aussi pour adresser nos plus sincères remerciements à Monsieur Joël Masson, représentant la nouvelle Inspectrice de la DDCS qui n'a pu se déplacer. Joël Masson participe à sa dernière AG car il part à la retraite ensuite et il est important de le remercier bien vivement pour la reconnaissance du travail réalisé à la MJC de Lézignan ainsi que son soutien sans faille de notre réseau reconnaissant ainsi la qualité de son action au quotidien. Je sais que notre Directeur Régional, Daniel JEAN PIERRE, aurait aimé être là pour lui souhaiter le meilleur pour sa retraite, et je le fais donc de sa part et de notre part à tous.

Félicitations et merci Monsieur le Président, Merci Alain.

Merci aussi à Julien, votre Directeur, pour ses compétences, son professionnalisme et son implication non seulement à la MJC de Lézignan mais aussi dans la dynamique fédérale.

Pour rester dans cette dynamique de réseau, je voudrais signaler que l'AG de la FRMJC LR aura lieu le 9 avril dans la toute nouvelle MJC de Sète qui s'est créée il y a peu.

Merci à tous pour la qualité de votre travail et pour votre contribution efficace à la vie de notre réseau.

Je vous remercie de votre attention. »

Jules ESCARÉ (représente le Conseil Général) :

« Bonsoir à vous tous. Je souhaite revenir sur 2 points :

- Le rôle essentiel que représente l'Education Populaire dans notre société, les personnes adultes et retraités en sont conscientes et pour les jeunes, ici, il y a un effort de fréquentation. Les Assises de la Jeunesse de l'Aude a été un point fort.

- L'accompagnement des jeunes et la découverte des lois de la République, c'est le côté convivial de nos structures qui permettent le vivre ensemble.

Personnellement depuis 55 ans de fréquentation de la MJC, il y a eu beaucoup de problèmes à surmonter, on arrive à un résultat grâce au choix de la démocratie.

Ainsi peut-on remercier les salariés et tous les bénévoles, sans cela cette structure ne peut exister.

Valérie DUMONTET est venue nous rejoindre en début d'assemblée, retenue par d'autres obligations elle m'a chargé de vous remercier. »

Nicole BOUSQUET (représente de la Mairie) :

« Madame et Messieurs qui êtes à la tribune. Chers adhérents,

Vous êtes venus en nombre assister à cette assemblée générale, moment fort dans la vie de la MJC, preuve que celle-ci vous intéresse.

Aujourd'hui nous sommes installés dans cette magnifique salle de danse avec vue plongeante dans notre Jardin Public.

Une Maison des Jeunes débordante d'activités, pleines d'idées tout au long de l'année, de rencontres, de convivialité, de dialogue et de travail.

Mon statut de Déléguée me permet de voir de l'intérieur le travail sérieux fourni par le Directeur et son équipe (Amandine peut en témoigner également). C'est le lieu qui constitue les éléments essentiels de la vie sociale et culturelle de notre Ville à travers l'organisation de loisirs, ateliers, spectacles et il n'est pas rare d'y trouver avec bonheur de nouveaux Lézignanais qui y trouvent tout logiquement leur place pleine et entière.

Responsabilisation et autonomie des citoyens, développement des initiatives nouvelles et innovantes. La MJC lie jeunesse, culture dans une perspective d'Education Populaire.

Le bénévole avec un grand B sans lequel rien ne serait possible dans notre société d'aujourd'hui. Je reprendrai avec humilité la phrase du Président qui dit que l'Associatif est le seul endroit où l'on joue collectif (un clin d'œil au rugby ?).

Nous avons à Lézignan un tissu riche en bénévoles de qualité dans toutes les associations sportives ou culturelles. Et tous ces gens ont répondu présents pour aider la Ville dans l'organisation des nouveaux rythmes scolaires.

Notre MJC, forte de 1526 adhérents et 50 sections fonctionne à plein temps toute l'année.

Année 2016 : année importante.

70 ans de la MJC qui en fait une des plus âgées de France.

Troisième tranche des travaux qui commence le 20 Février et qui se terminera dernier trimestre 2016 avec la continuité de la quatrième tranche.

Vous avez dû déjà remarquer la mise en place de l'ascenseur et le monte handicapés. Mais cette troisième tranche sera la plus pénalisante : démolition, déménagement de l'administration, fermeture une semaine pour sécuriser les travaux. Mais je vous rassure, tout cela se passe bien grâce aux rapports constants établis entre la Ville, Mr Alain AZAIS et ses services et Julien, notre Directeur, sans oublier notre architecte Bruno GROTTI qui nous a présenté des solutions pour qu'il y ait le moins de gêne possible. Qu'il en soit officiellement remercié aujourd'hui.

2016 verra aussi le départ annoncé de notre Président, et cela avec beaucoup de regrets, mais je suis persuadée qu'il sera remplacé par un ou une Président(e) qui aura les mêmes qualités et aimera tout autant la MJC.

MJC : Lieu de vie. Le Téléthon y a sa juste place, endroit incontournable où toutes les bonnes volontés se rassemblent pour cette juste cause, et cette année tous les moyens mutualisés nous ont permis de réaliser 2000 € de plus que 2015.

Deux mots du Centre de Loisirs, sous la responsabilité de Mme VAISSIERE, qui fonctionne à plein sous la houlette de Momo, apprécié des parents et des enfants.

Je terminerai mon propos avec quelques phrases clés de la Déclaration de Strasbourg dans le cadre de la Convention Nationale des MJC de France en date du 23 Octobre 2015.

Réaffirmons ensemble l'urgence et le besoin d'Education Populaire pour construire une société plus juste et solidaire.

Nous osons faire humanité ensemble en luttant contre les discriminations, en valorisant la mixité, l'égalité et l'ouverture culturelle.

Pour en terminer, l'Éducation Populaire est une richesse et une chance pour la République et la Démocratie.

Merci de m'avoir écoutée. »

Joël MASSON (représentant du Préfet DDCSPP) :

« Je suis représentant du Préfet de l'Aude...et futur retraité. J'ai commencé ma carrière ici et j'ai eu à cœur de défendre l'Education Populaire, je la termine ici aujourd'hui, je suis très ému !

Les « Jeunes » ont besoin de soutien et je vois ici l'effort que la Ville met vers la MJC. C'est extraordinaire, quand on est élu, on a le souci de cette prise en charge. Ici à Lézignan s'ouvrent la Maison de l'Enfance et la Cité scolaire, félicitations aussi au Conseil Départemental.

Je tiens à saluer les talentueux directeurs de cette Maison Monique MARCELLIN puis Julien SANS, je les ai toujours connus comme ça...vous vous rendez compte ce document de travail qui vous est remis ?

Un clin d'œil aux bénévoles, sans vous rien ne serait possible, c'est la richesse du peuple, il n'y a pas d'âge...ici je me cultive, je m'entretiens...c'est ça l'Education Populaire.

Mr QUINTANE, le Président, je termine par vous : 10 ans de responsabilité ! Le trésorier également, car ici c'est une grosse entreprise, avoir une réserve de 15 000€ c'est indispensable en cas de nécessité.

Au nom de la nouvelle et jeune Inspectrice je vous souhaite de poursuivre avec la même vigueur qui fait plaisir.

Je vous remercie pour tout ce que vous avez fait, sans des hommes comme vous le milieu associatif serait bien triste. »

9 / PROCLAMATION DES RÉSULTAT :

Les opérations de dépouillement n'étant pas terminées, Alain QUINTANE informe que la proclamation des résultats des différents votes se fera avant le repas.

L'Assemblée Générale 2016 est clôturée à 19h25 et se poursuit par un apéritif dînatoire et une soirée théâtre.

La Secrétaire de Séance
Nicole CLARETO



Le Président
Alain QUINTANE



Le Directeur
Julien SANS



	VOTANTS	NULS	EXPRIMES	POUR		CONTRE		
1 Rapport Moral	498	0	498	494	99,2%	4	0,8%	ADOPTE
2 FINANCES	495	0	495	491	99,2%	4	0,8%	ADOPTE
3 Reconduction Commissaire aux Comptes	496	0	496	490	98,8%	6	1,2%	ADOPTE
4 COTISATIONS 2016/2017	494	0	494	474	96,0%	20	4,0%	ADOPTE
5 Reconduction Membres associés	491	0	491	484	98,6%	7	1,4%	ADOPTE
DELORME Monique	495	15	480	288	60,0%	192	40,0%	
FAUBEL Alain	495	15	480	287	59,8%	193	40,2%	
GEFFROY Roger	495	15	480	350	72,9%	130	27,1%	ELU
LESTEL Eric	495	15	480	196	40,8%	284	59,2%	
LEVY Michelle	495	15	480	336	70,0%	144	30,0%	ELUE
MERCIER Martine	495	15	480	415	86,5%	65	13,5%	ELUE
NASTORG Christiane	495	15	480	352	73,3%	128	26,7%	ELUE
POINCIN Fabienne	495	15	480	355	74,0%	125	26,0%	ELUE
POURSINE Isabelle	495	15	480	372	77,5%	108	22,5%	ELUE
TOULOUZE Marie-Thérèse	495	15	480	299	62,3%	181	37,7%	ELU
VALETTE Claire	495	15	480	383	79,8%	97	20,2%	ELUE